

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de:

Madame TAILLEBOIS, Adjointe au Maire, référente du conseil de quartier,
Madame GUENINE, Adjointe au Maire, référente du Conseil de quartier,
Madame Sophia Camélia AMIMEUR Conseillère municipale déléguée à l'enseignement secondaire et supérieur,
Bruno ALLIOUX Directeur de la voirie,
Elsa CORTESSE Cheffe de service études et aménagements,
Faustine CLAIR Cheffe de service études et travaux espaces verts,
Jean-Philippe TRIGLA Président de l'association Vitry'nUrbaine,

42 habitants étaient présents.

Année 2022 n° 3 - jeudi 20 octobre 2022

Sommaire :

- Projet de mise en valeur des alentours du rond-point Gabriel Péri
- Projet de mise en valeur du mur de l'école Jean Jaurès donnant sur l'avenue Paul Vaillant Couturier.
- Point d'information sur les bornes d'apport volontaire des déchets de l'avenue Paul Vaillant Couturier
- Point d'information sur la rue Jules Ferry
- Questions diverses

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Projet de mise en valeur des alentours du rond-point Gabriel Péri

L'étude de l'aménagement du rond point Gabriel Péri/ Paul Vaillant Couturier révèle de fortes contraintes techniques. La végétalisation et son entretien, nécessiteraient de couper la circulation des automobilistes et celle des 2 bus qui empruntent cette voie, pour permettre aux jardiniers d'intervenir sur cet espace. De plus la voirie souterraine ne permet pas d'installer un arrosage automatique ni de créer une fosse suffisante pour des plantations. Aussi les services de la Direction des espaces verts proposent l'aménagement de la placette devant la pizzeria afin de permettre une mise en valeur de ce rond point.





Les enjeux du site

- Utilisation forte de l'espace : traversée de piétons, deux roues stationnant sur le trottoir contre les barrières et scooters garés sur la placette.
- Beaucoup de trafic automobile,
- Le mobilier constitué d'une poubelle ancienne et d'un banc mal exposé l'été (car il n'y a aucune ombre).

Propositions d'aménagement

- Le site semble propice à la plantation d'un grand arbuste (5m haut)
- L'arbuste pourra à terme agrandir l'ombrage et diminuer ainsi la température du lieu.
- Des travaux pourraient nécessiter le déplacement de la poubelle et du banc.
- Il est envisagé la création d'un massif planté (arbustes et vivaces) sur environ 8m²
- Le mobilier sera positionné à l'ombre et pour protéger le massif.
- Les stationnements des scooters seront repositionnés afin de favoriser le déplacements des piétons et l'aménagement végétalisé.



La Direction des espaces verts préconise l'installation de mobilier individuel, suffisamment séparé les uns des autres, pour ne pas favoriser l'attroupement de groupes à proximité du restaurant Pizza Hut.

Des habitants trouvent au contraire que créer sur cet espace un lieu de convivialité, en rapprochant les assises, pourraient être plus agréable. Madame Taillebois rappelle que de nombreuses plaintes sont adressées aux élus, concernant des nuisances sonores générées par des rassemblements sur la voie publique. Elle souhaite que ce type d'aménagement, de part son mobilier, ne vienne pas créer ce genre de désagrément notamment pour les personnes qui habitent à proximité.

Faustine Clair, cheffe de service études et travaux des espaces verts, conclue en précisant que ces travaux sont inscrits au budget 2023 pour une somme de 20 000 €. Si lors du vote du budget cet engagement financier est validé, les travaux commenceront au printemps 2023, sinon ce projet sera repropocé aux élus en 2024.



Une habitante fait remarquer que ce projet est prometteur mais qu'il est nécessaire de résoudre le problème d'accessibilité des trottoirs rue Gabriel Péri devant l'agence immobilière au carrefour de Paul Vaillant Couturier. En effet la largeur du trottoir et l'encombrement du feu tricolore ne permet pas aux piétons en fauteuils roulant de passer.



Projet de mise en valeur du mur de l'école Jean Jaurès donnant sur l'avenue Paul Vaillant Couturier.



Le mur extérieur de l'école est régulièrement recouvert d'affiches de toute sorte et donne à cet espace un côté dégradé. Dans un premier temps Monsieur Attar, l'adjoint à la mutation de l'espace public, a envoyé un courrier à l'ensemble des partis politiques leur demandant d'afficher uniquement sur les espaces autorisés et les avertissant que les frais de nettoyage de l'espace public leur seraient facturés.

Ailleurs dans la ville il a été constaté que les murs recouverts de fresques sont davantage respectés. C'est pourquoi la réalisation d'une peinture murale pourrait apporter une solution.

Jean-Philippe Trigla, le président de l'association Vitry'n Urbaine qui va travailler à la création de cette fresque avec les enfants du centre de loisir primaire de l'école Jean Jaurès, informe qu'à l'intérieur de la cour des plantations ont été récemment réalisées. Des grimpantes commencent à pousser et le but recherché est quelles retombent côté avenue. C'est pourquoi l'idée de réaliser une peinture sur le thème du végétal permettrait d'intégrer à terme les plantes qui retomberont sur le mur extérieur. Aujourd'hui il souhaite poser une question préalable au projet :

Sur une grande partie du mur existent des graffs de l'artiste vitriote C215 qui sont anciens et assez abîmés. Le graff est un art éphémère et aujourd'hui nous nous questionnons sur la conservation de ces œuvres. Comment garder cette mémoire. Avant de questionner l'artiste lui-même, il est important de connaître le sentiment des habitants. Etes vous favorables à leur conservation ou souhaitez vous qu'elles soient recouvertes par une nouvelle fresque?

Les habitants expriment leur désir de conserver ces graffs et de demander à C215 de les rénover, s'il a conservé les pochoirs. Aucune des personnes présentes a souhaité participer à la réalisation de la fresque avec les enfants du centre de loisir. Cette création devrait être mise en œuvre aux vacances de printemps.

Point d'information sur les bennes d'apports volontaires des déchets de l'avenue Paul Vaillant—Couturier

La municipalité apporte une attention particulière au cadre de vie et à la propreté des rues de Vitry. L'avenue Paul Vaillant Couturier présente des caractéristiques particulières: étroitesse de ses trottoirs, nombre important de commerces, typologie du patrimoine bâti et densité des piétons. Ces caractéristiques font que le maintien de la propreté et la gestion quotidienne des déchets constituent un véritable défi pour les services, notamment en raison des nombreuses incivilités quotidiennes. Des moyens conséquents sont mis en œuvre par la ville: le balayage des rues et le ramassage des dépôts sauvages sont assurés 6 jours sur 7, la brigade propreté assure une veille régulière sur cette avenue. La municipalité, en concertation avec l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre, compétent en matière de gestion des déchets, ont mis en œuvre une expérimentation de collecte de déchets, les points d'apport volontaire équipés de 3 bornes : une dédiée aux ordures ménagères, une aux papiers et emballages et une dédiée aux cartons. Trois d'entre elles sont positionnées rue Franklin et 3 autres rue Maréchal Foch. Les bornes de cartons et emballages sont collectées une fois par semaine et les bornes ordures ménagères deux fois par semaine. La fréquence de collecte peut être adaptée aux besoins.



Un bilan du dispositif sera réalisée, fin 2022, afin d'évaluer l'impact sur la propreté de l'avenue. Le résultat permettra de statuer sur le maintien, ou non, de ce nouveau système de collecte de déchets. Si ce dispositif est maintenu, des bornes seront déplacées dans la rue Franklin pour ne pas gêner l'utilisation d'une terrasse éphémère. Une habitante remarque que l'espace entre les bornes est malheureusement un lieu de dépôts sauvages.

Point d'information sur la rue Jules Ferry



Pendant plus de 8 ans, et malgré les relances de la Ville, un immeuble appartenant à la SNCF, dans le virage de la rue Jules Ferry, menaçait de s'effondrer. Les élèves du lycée Jean Macé empruntaient le trottoir étroit pour laisser passer les voitures. Ils cheminaient trop près de cet immeuble recouvert de grillage pour retenir les pierres qui risquaient de tomber. La rue fut fermée à la circulation pour permettre aux lycéens de se rendre à Jean Macé sans danger. Aujourd'hui cette maison est détruite et la ville interroge sur la réouverture de cette rue.

Les riverains présents à la réunion souhaitent la réouverture de la rue, car ce lieu tel qu'il est, donne un aspect dégradé au quartier proche des voies SNCF peu entretenues. Cet état de fait favorise les dépôts d'ordures, la mécanique sauvage, la présence de groupes bruyants. Madame Taillebois précise que l'avis des habitants immédiats est primordial pour la suite de ce projet, et qu'il s'agit d'un principe fondamental dans la méthode de concertation.

La communauté éducative semble être favorable à la piétonisation de la rue. Le proviseur du lycée va être contacté afin qu'il puisse partager les raisons de son choix. Une nouvelle rencontre avec l'ensemble des usagers sera organisée pour décider du devenir de cette rue.

Les élues et les habitants ont convenu de réfléchir ensemble à des actions communes de nature à établir un rapport de force avec la SNCF quant à la gestion de son patrimoine, qui pose problème dans de nombreux endroits de la ville, malgré moult relances de la municipalité.

Questions diverses

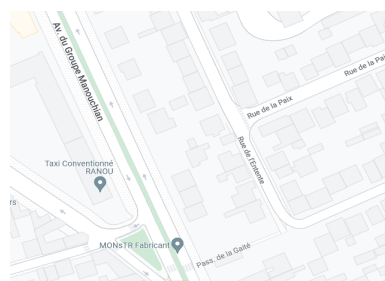
1. **Square Gabriel Péri** : Une habitante suggère la rénovation des jeux du square Gabriel Péri et son embellissement .
2. **Jardins partagés avenue d'Orléans** : Une habitante regrette que les riverains de la parcelle sur laquelle le projet de jardins va voir le jour, n'aient pas été concertés.

Réponse : Madame Sonia Guénine précise qu'une réunion publique vient d'être programmée afin que ce projet soit présenté aux habitants. L'ensemble des riverains seront conviés par courrier, le 9 novembre 2022 à 19h00 dans la salle de quartier Chanzy.

3. **Immeuble BNP rue Jules Ferry** : Cette copropriété est très dégradée. Madame Taillebois suit cette situation qui résulte d'un blocage de succession et fait l'objet de procédures dans le cadre des copropriétés dégradées.

4. **Passage de la gaité** :

Un collectif d'habitants de la rue de l'entente parle du passage de la gaité qui longe un terrain abandonné qui appartiendrait à la municipalité. Quel projet d'aménagement pourrions nous initier pour rendre ce lieu plus agréable et plus attractif pour les habitants du quartier ?



Madame Taillebois propose que cette question fasse l'objet du premier point du prochain conseil de quartier dont la date fut arrêtée collectivement le **jeudi 26 janvier 2022**.

